



## BULLETIN D'INFORMATION ETIAGE N°2 - 2016

**Bassin Ellé – Isole – Laïta**

**2 septembre 2016**



### Points importants à retenir

- Les mois de juillet et août ont connu un important déficit de précipitations
- Les débits sont en dessous des moyennes (excepté pour l'Inam) et quelques assècs ou ruptures d'écoulement sont observés en tête de bassin versant.  
Les débits de l'Isole à Quimperlé cotoient le 10<sup>ème</sup> du module depuis 3 jours.  
Les débits de l'Ellé au Faouët ont également franchi le 10<sup>ème</sup> du module (ce qui est habituel en cette saison) et se rapprochent du 20<sup>ème</sup> du module qui pourrait être atteint dans les jours à venir.
- Quelques très faibles précipitations (de l'ordre de quelques millimètres) sont attendues pour ce week-end 3 et 4 septembre ou lundi 5 septembre en matinée, mais aucune précipitation n'est annoncée pour la semaine prochaine (semaine 36).  
La situation ne devrait donc pas s'améliorer dans les 10 jours à venir.
- Aucun arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau n'a été pris dans les départements du Morbihan ou du Finistère à ce jour.  
Cependant, un comité sécheresse pourrait avoir lieu très prochainement en Morbihan, et un arrêté préfectoral de restriction des usages pourrait être pris en Côte d'Armor.

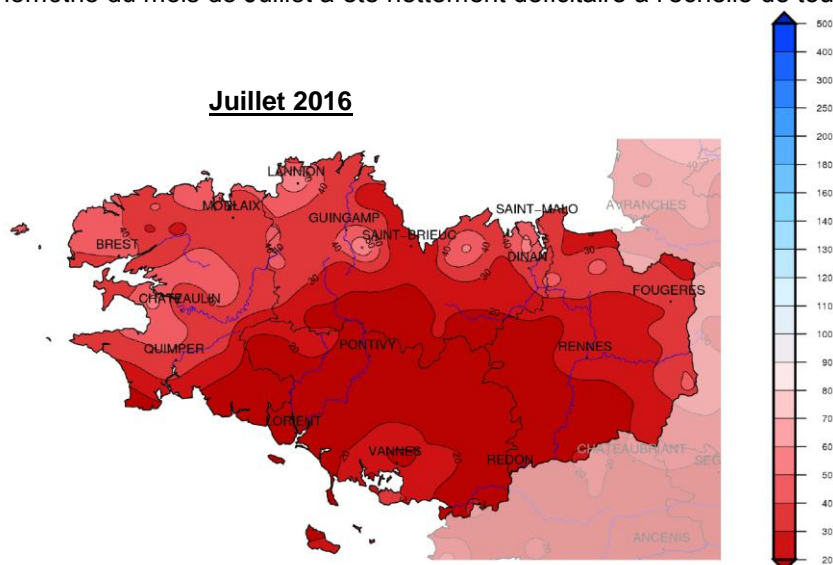
**Au vu de la situation, nous encourageons fortement les maires du territoire à limiter leur consommation d'eau dans la mesure du possible, notamment les arrosages d'espaces publics et de terrains de football.**

**Pour rappel, l'arrosage d'un terrain de football peut consommer jusqu'à 5 m<sup>3</sup>/h.**

Selon l'évolution de la situation, un nouveau point d'information sera communiqué courant de semaine prochaine.

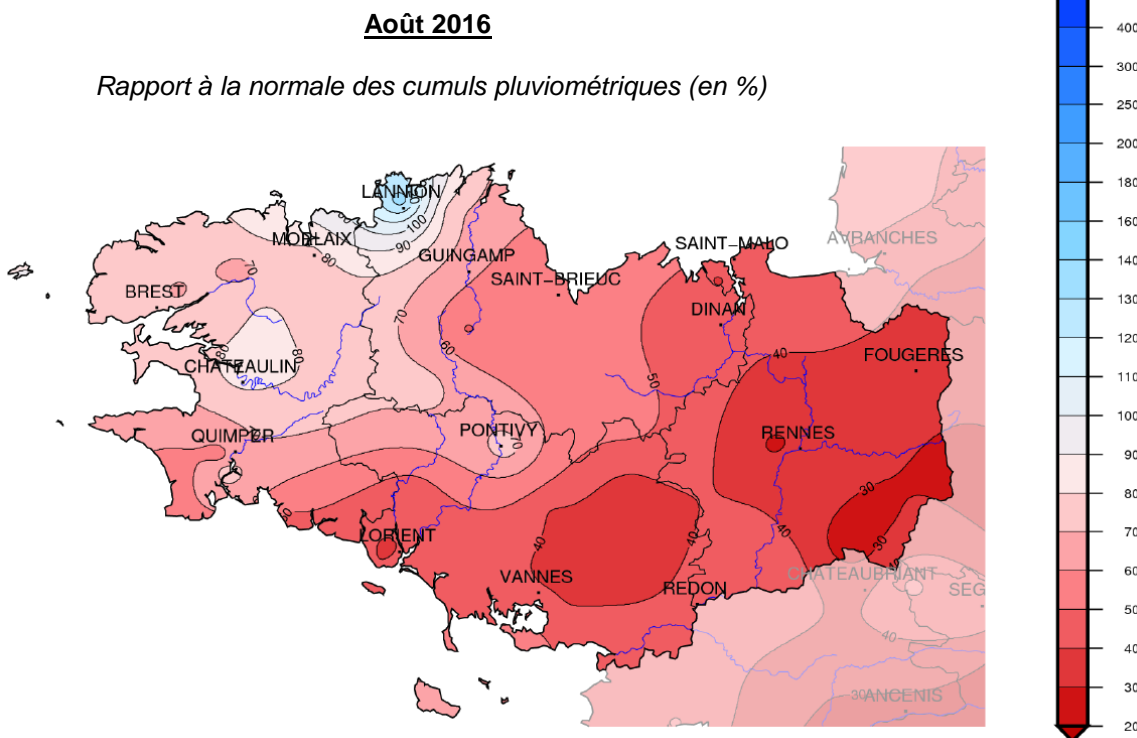
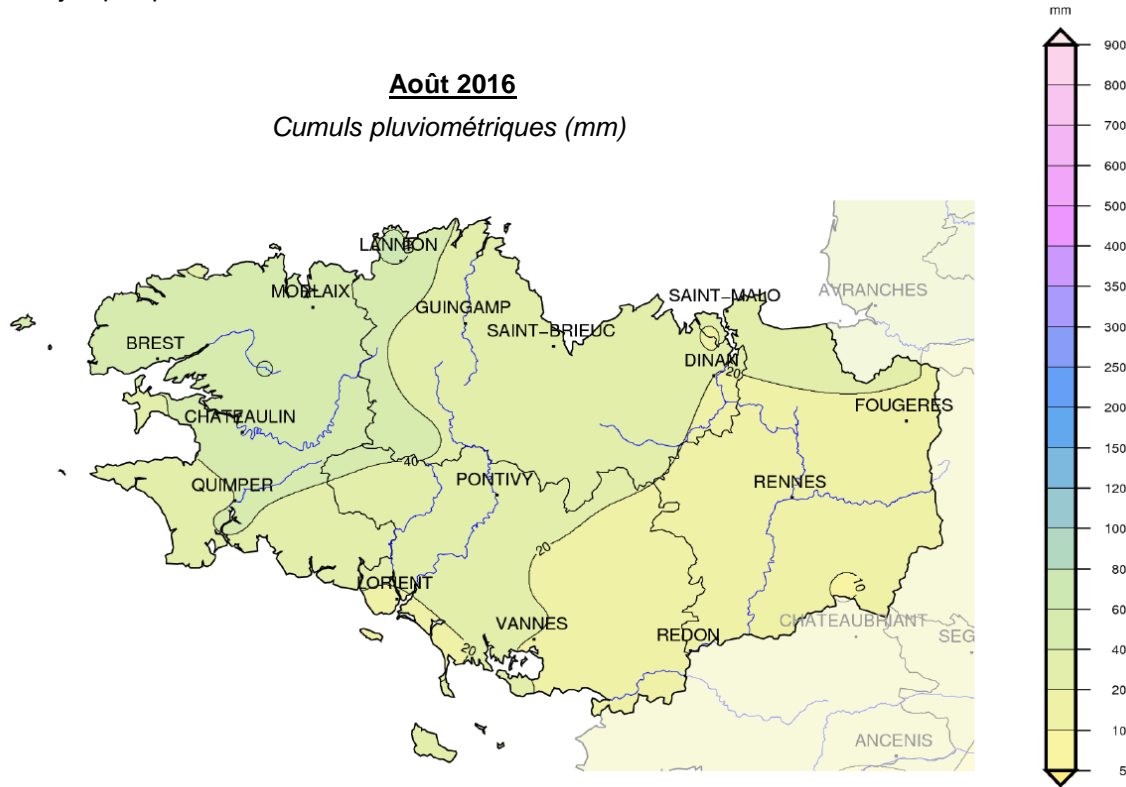
### Informations concernant la Météo (source Météo France)

Le mois de juin avait été excédentaire en précipitation.  
Par contre, la pluviométrie du mois de Juillet a été nettement déficitaire à l'échelle de toute la Bretagne.



Sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta, la partie Nord du bassin a reçu entre 10 et 20 mm en juillet, alors que la partie Sud a reçu moins de 10 mm.  
 Ce qui représente un déficit pluviométrique pour juillet compris entre 70 et 80% par rapport à la moyenne interannuelle calculée sur 1981 – 2010.

En août, le bassin versant Ellé-Isole-Laïta a reçu en moyenne entre 30 et 40 mm de précipitations (30 mm environ à Priziac et Lanvéneën, 50 mm à Plouray et 60 mm à Scaër et Guisriff).  
 Ce qui représente un déficit pluviométrique par rapport à la normale saisonnière de l'ordre de 30% sur l'amont et jusqu'à plus de 50% sur l'aval du bassin.



Quelques très faibles précipitations (de l'ordre de quelques millimètres) sont attendues pour ce week-end 3 et 4 septembre ou lundi 5 septembre en matinée, mais aucune précipitation n'est annoncée pour la semaine prochaine (semaine 36).

**Les ressources souterraines (source BRGM)**

Les dernières données disponibles datent du 07/08/2016 et ont été présentées dans le bulletin étiage n°1 du 12/08/2016. Les piézomètres du territoire présentaient alors des niveaux proches des normales saisonnières.

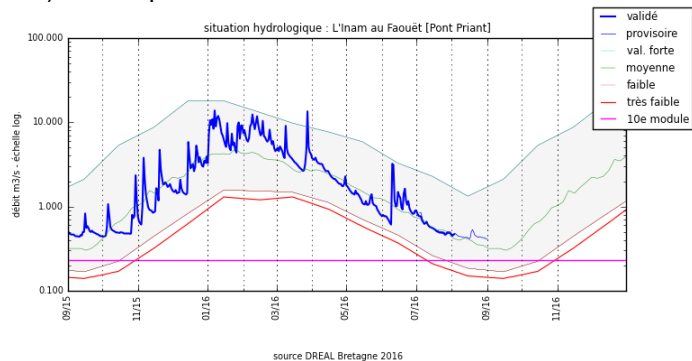
**Les cours d'eau (source ONEMA pour les assecs et DREAL- GeoBretagne pour les débits)**

La dernière campagne d'observation menée dans le cadre du réseau ONDE (ONEMA) date du 25/08 (<http://onde.eaufrance.fr/>), la prochaine aura lieu fin septembre.

Quelques assecs et ruptures d'écoulement sont aujourd'hui visibles en têtes de bassin versant :

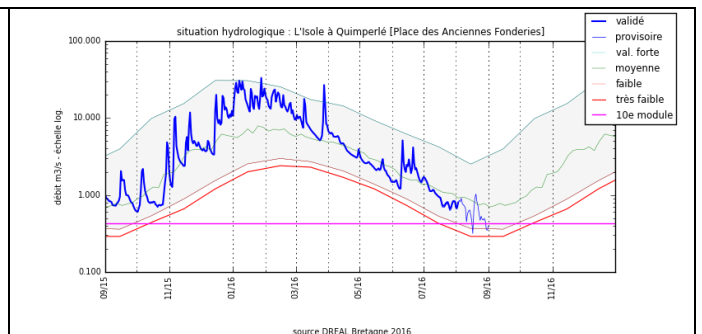
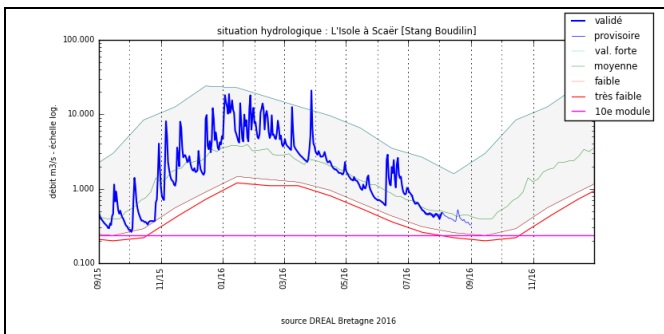
- Inam en amont de la STEP d'Ardo et de la ville de Gourin, à la station ONDE J4734011 ;
- Le Rastal Groui (affluent de l'Inam) est également en rupture d'écoulement.
- Le Frouit était en assec ou en rupture d'écoulement à plusieurs endroits depuis début août..

Les débits de l'Inam (Fauoët) sont supérieurs aux normales saisonnières et relativement stables.



Les débits de l'Issole amont (Scaër) sont inférieurs aux normales saisonnières et à la baisse, mais n'ont cependant pas franchi le 10<sup>ème</sup> du module.

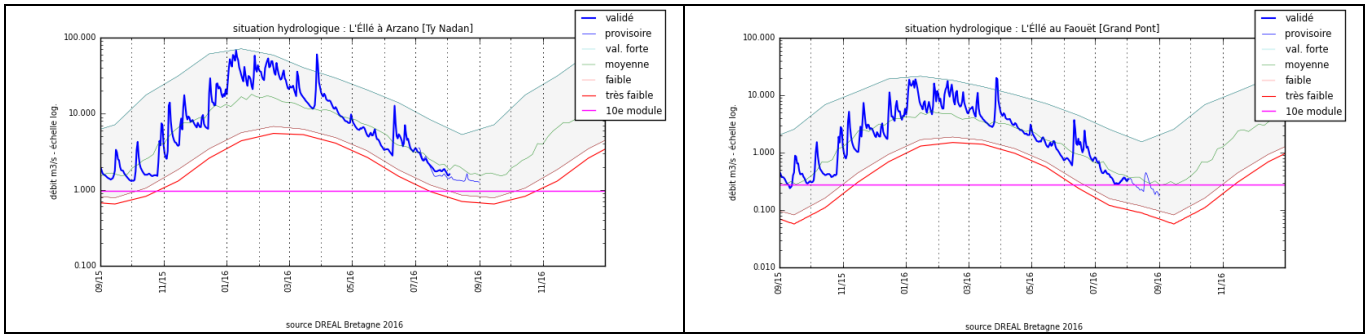
Les débits de l'Issole à Quimperlé sont nettement inférieurs aux normales et également à la baisse. Ils cotoient le 10<sup>ème</sup> du module depuis le 30 août (0,398 m<sup>3</sup>/s estimé pour le 01/09/2016, pour un 10<sup>ème</sup> du module de 0,42 m<sup>3</sup>/s).



Les débits de l'Ellé sont également à la baisse et inférieurs aux normales saisonnières (cf graphiques en page suivante).

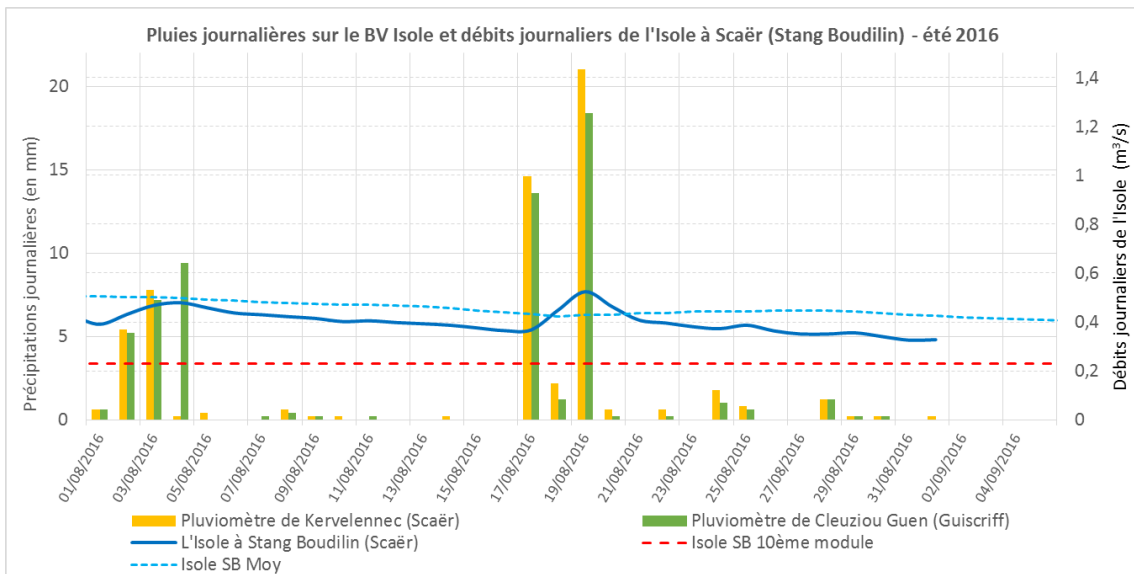
A Arzano ils n'ont cependant pas franchi le 10<sup>ème</sup> du module, alors qu'au Fauoët celui-ci est franchi depuis plusieurs semaines, ce qui est habituel en cette saison.

Les débits de l'Ellé au Fauoët se rapprochent du 20<sup>ème</sup> du module (« Débit de Vigilance 2 » du SAGE), qui pourrait être atteint dans les jours à venir.

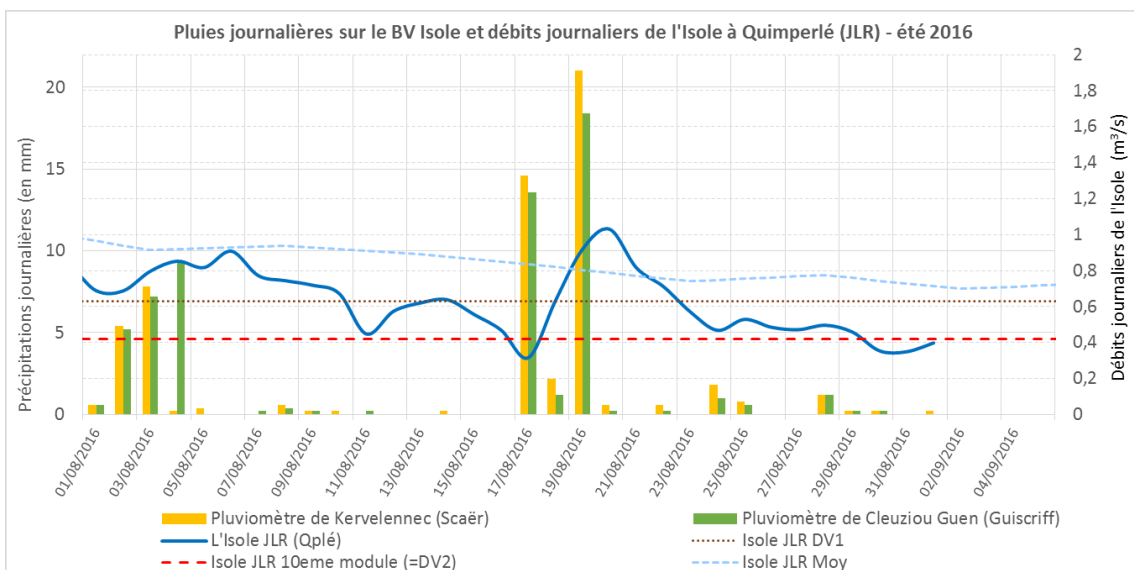


Pour plus de visibilité, les débits évoqués ci-dessus aux 5 stations situées sur le bassin versant Ellé-Isole-Laïta sont à nouveau illustrés dans les graphiques suivants, en focalisant sur la période août-septembre et avec l'indication des seuils de vigilance (10<sup>ème</sup> du module et 20<sup>ème</sup> du module) et des pluies journalières enregistrées sur le bassin (en histogrammes).

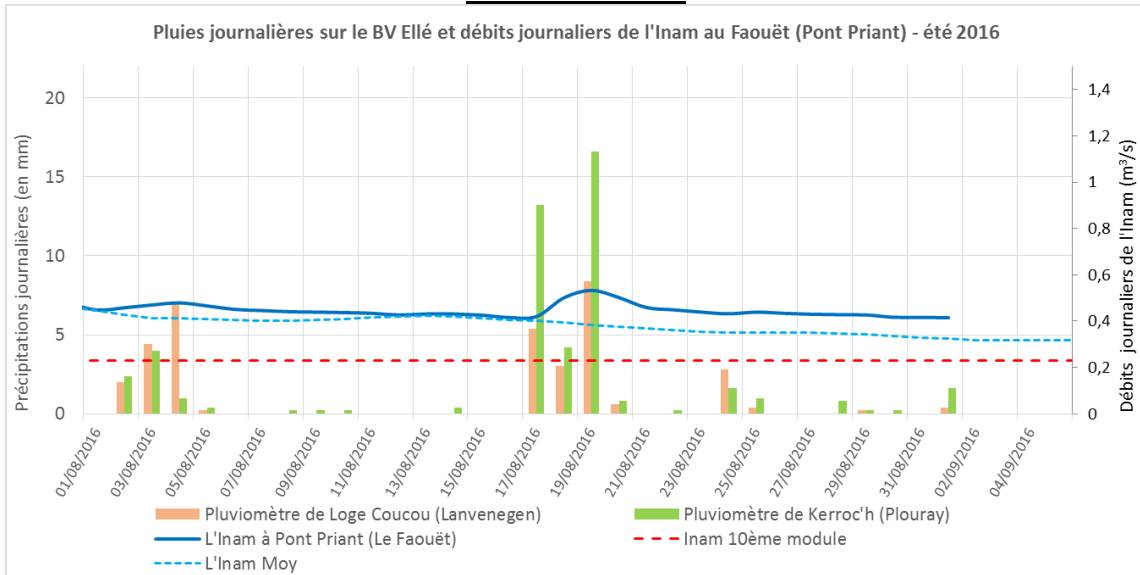
### L'Isole à Scaër



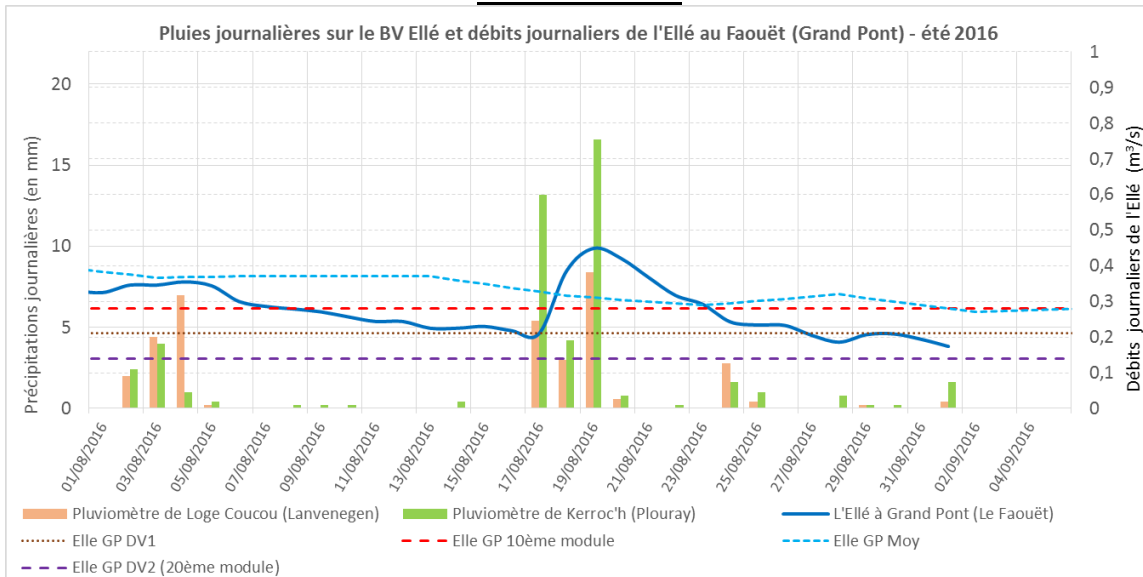
### L'Isole à Quimperlé



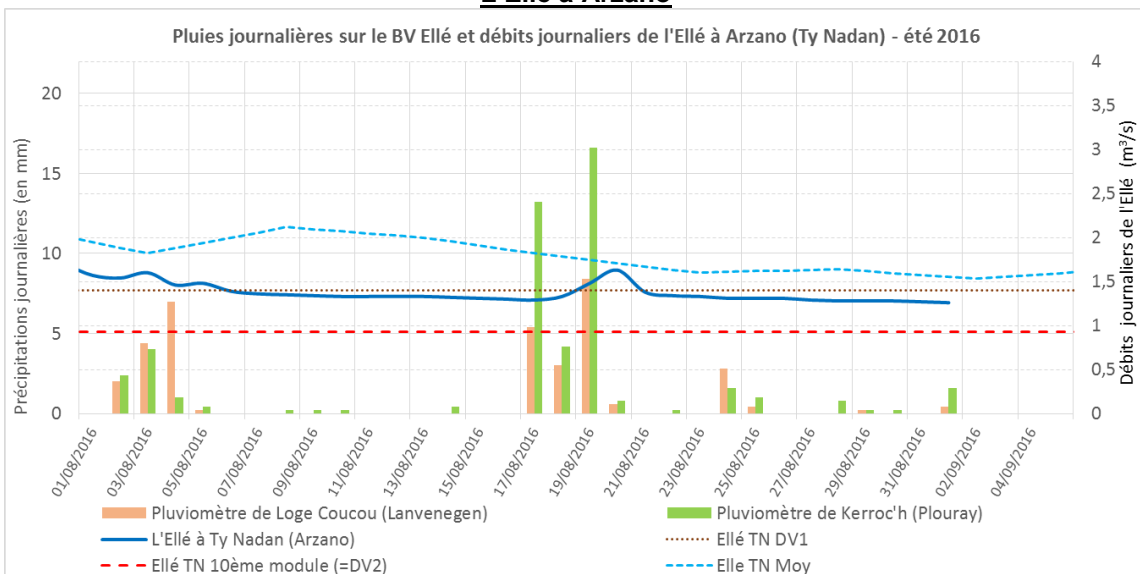
### L'Inam au Fauoët



### L'Ellé au Fauoët



### L'Ellé à Arzano



## Prélèvements

Les niveaux d'eau dans les captages et forages ont fortement diminué au cours du mois d'août, ce qui entraîne une baisse de leur capacité de production.

Pour le SMPE (Syndicat Mixte de Production d'Eau de Quimperlé), les prélèvements se font exclusivement dans l'Ellé depuis le 31 août afin d'alléger la pression des prélèvements dans l'Isole.

## Arrêté de restrictions

Aucun arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau n'a été pris dans les départements du Morbihan ou du Finistère à ce jour.

Cependant, un comité sécheresse pourrait avoir lieu très prochainement en Morbihan, et un arrêté préfectoral de restriction des usages pourrait être pris en Côte d'Armor.

### Pour plus d'informations :

Propluvia, site national d'informations sur les restrictions d'eau :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteDep.jsp>

## ANNEXE

### Débits fixés dans le SDAGE Loire-Bretagne et le SAGE Ellé-Isole-Laïta

Cours d'eau	Ellé		Isole		Inam
Code du point nodal	E1 (point nodal du SDAGE)	E12	Is (point nodal du SDAGE)		
Localisation					
Station de jaugeage	Pont Ty Nadan à Arzano	Grand Pont au Faouët	Pont Joseph Le Roch à Quimperlé	Stang Boudilin à Scaër	Pont Priant au Faouët
Objectifs de débit (m3/s) réglementaires SDAGE					
DOE	1		0.5		
DSA	0.7		0.3		
DCR	0.5		0.2		
Objectifs de débit (m3/s) SAGE					
Débit de vigilance 1	1.4	0.21	0.63		
Débit de vigilance 2	0.93	0.14	0.42		
Débits caractéristiques des cours d'eau (m3/s)					
Module / 10	0.93	0.28	0.42	0.23	0.23
Module / 20	0.47	0.14	0.21	0.12	0.12

*Les objectifs de débit aux principaux points du bassin*

**DOE :** Débit Objectif d'Etiage. C'est le débit moyen mensuel au-dessus duquel il est considéré que l'ensemble des usages est possible en équilibre avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

**DSA :** Débit Seuil d'Alerte. C'est le débit moyen journalier au-dessus duquel des restrictions de prélèvements doivent être engagées.

**DCR :** Débit de Crise. C'est le débit moyen journalier au-dessus duquel il est considéré que l'alimentation en eau potable et la survie des espèces les plus intéressantes du milieu ne sont plus garanties. A ce niveau, toutes les mesures de restriction de prélèvement doivent être prises.

**Débit de vigilance 1 :** valeur seuil de vigilance de début d'étiage (mai, juin et juillet). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.

**Débit de vigilance 2 :** valeur seuil de vigilance de fin d'étiage (août et septembre). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.